

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 69

présenté par
M. Ciotti, rapporteur
au nom de la commission des lois
saisie pour avis

ARTICLE 3

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer au mot :

« celles »,

les mots :

« les modalités de déclaration d'activité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.